

Face à la montée électorale de l'extrême droite

Mythologie du front républicain

Le duel entre les candidats socialiste et frontiste lors du second tour de la législative partielle du Doubs, le 8 février dernier, s'est conclu par l'échec du *Front national*, qui a pourtant mobilisé une bonne partie des électeurs de droite. Une nouvelle fois, les dirigeants politiques se sont focalisés sur l'opportunité d'un front républicain. Et si celui-ci n'avait jamais existé ?

Depuis quelques années, la vie politique française a beaucoup tourné autour de la question du front républicain. Le développement de ce concept est concomitant de la résurrection politique du *Front national* (FN), après sa traversée du désert, entre 2002 et 2010, durant laquelle la droite unie au sein de l'*Union pour un mouvement populaire* (UMP) a exercé une concurrence efficace. Il renaît à chaque succès électoral du FN. Fort confus, il renvoie à une mythologie plutôt qu'à un débat rationnel et factuel.

Pour comprendre l'expression même de "*front républicain*", quelques rappels historiques sont nécessaires. Son emploi contemporain suggère en effet qu'il existerait une tradition consistant, pour les partis "*républicains*", à appeler à battre les partis "*antirépublicains*". Il n'en est rien.

L'expression a été forgée en réalité par Jean-Jacques Servan-Schreiber ¹ pour désigner la coalition électorale constituée par la gauche en 1955. Rassemblant la *Section française de l'Internationale ouvrière* (SFIO) de Guy Mollet, Pierre Mendès France et ses amis, François Mitterrand et les siens, ainsi que les gaullistes de gauche (dont Jacques Chaban-Delmas), cette alliance a pour objectif de contrer la menace poujadiste ², mais aussi de préserver le régime menacé par la guerre d'Algérie. Il s'agit bien de sauver la République ; mais, comme ce fut le cas tout au long de la IIIe République (1870-1940), ce sauvetage passe par un rassemblement des forces de gauche. Toutefois, le *Parti communiste français* (PCF) en est exclu, à l'inverse de ce qui s'est produit avec le *Front populaire*. Aux élections de 1956, la loi des apparentements ³, adoptée cinq ans plus tôt afin de contrer le *Rassemblement du peuple français* de Charles de Gaulle ainsi que le PCF, participe également de l'attirail

¹ Jean-Jacques Servan-Schreiber (1924-2006) fut le fondateur de *L'Express* (en 1953) et dirigea le Parti radical.

² Les listes d'Union et fraternité française, dirigées par Pierre Poujade (1920-2003), mêlaient la révolte antifiscale des artisans et commerçants à la défense de l'empire colonial. M. Jean-Marie Le Pen fut élu député poujadiste en 1956.

³ Elle permet à plusieurs listes qui choisissent de s'apparenter de se partager l'ensemble des sièges de député attribués à un département, dès lors qu'elles y obtiennent au moins 50 % des voix.

mobilisé pour défendre la IV^e République. Ces artifices n'empêcheront toutefois pas celle-ci de se saborder dans le déshonneur à la suite de la journée des barricades à Alger, le 13 mai 1958.

On ne peut donc parler d'une tradition historique de front républicain. Il existe en revanche dans l'histoire politique française une coutume établie, bien qu'elle n'ait pas toujours été respectée et que les modalités de sa mise en œuvre aient varié en fonction des modes de scrutin. Il s'agit du "désistement républicain" : l'engagement que prennent les uns envers les autres les candidats du camp républicain (c'est-à-dire, dans les années 1880, des gauches⁴) de se retirer au second tour en faveur du mieux placé d'entre eux. S'il a bien pour objet jusqu'en 1914 de garantir la République lorsque son existence est en jeu, il devient par la suite une simple forme de solidarité électorale des gauches face au camp de la réaction. Bon an mal an, celle-ci subsiste jusqu'à aujourd'hui, portée par le mode de scrutin majoritaire à deux tours qui prévaut sous la Ve République.

La question du front républicain émerge dans la seconde moitié des années 1980, face aux succès électoraux du FN. L'expression elle-même semble avoir resurgi en 1989, à l'occasion d'élections partielles (deux législatives, à Dreux et à Marseille, et une cantonale à Salon-de-Provence). Le Parti socialiste (PS), dont les candidats avaient été éliminés au premier tour au profit de ceux du FN, appela alors ses électeurs à voter en faveur de ceux de la droite pour contrer l'extrême droite — avec un succès tout relatif, puisqu'à Dreux et à Salon les candidats frontistes l'emportèrent. Toutefois, cet appel, dont l'initiative revenait à Pierre Mauroy (premier secrétaire du PS) et à M. Michel Rocard (premier ministre), ne suscita pas l'unanimité au sein de leur parti : nombreuses furent les voix qui s'élevèrent pour le contester, de M. Julien Dray à Charles Hernu. Plus surprenant, à droite même, beaucoup refusèrent la main tendue par les socialistes : M. Alain Juppé, alors secrétaire général du Rassemblement pour la République (RPR, ancêtre de l'UMP), refusait ainsi une "alliance contre nature", accusant le PS d'avoir "un poignard dans l'autre main".

Un référent d'ordre moral

Les termes du débat se répètent de manière cyclique. A gauche, le référent antifasciste et l'espoir d'une réciprocité plaident pour l'appel au front républicain, alors que la condamnation des options politiques de la droite, de son rapprochement avec l'extrême droite ainsi que les doutes quant à sa volonté de "renvoyer l'ascenseur" conduisent à le refuser. A droite, les centristes mettent en avant les valeurs communes, socle d'un refus partagé de l'extrême droite, tandis que la droite plus "musclée" considère qu'appeler à voter à gauche, voire accepter ses voix, la conduirait à perdre ses électeurs au profit du FN.

C'est que, dans les années 1980 et 1990, la complaisance voire des formes d'alliance avec le FN ne sont pas rares à droite. La fusion entre les listes du RPR et du FN à Dreux lors de l'élection municipale de 1983 permit à ce dernier de participer à la gestion d'une municipalité pour la première fois. En 1986, des élus frontistes deviennent vice-présidents de plusieurs régions dirigées par la droite. En 1988, un accord de désistement réciproque en faveur du mieux placé est conclu après le premier tour entre le RPR, l'Union pour la démocratie française (UDF) et le FN dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

Certains à gauche n'ont pas été en reste pour favoriser ce parti, quoique moins ouvertement. Du coup de pouce du président Mitterrand ouvrant l'accès à la télévision publique à M. Jean-Marie Le

⁴ De la proclamation de la III^e République en 1870 jusqu'en 1914, la vie politique oppose des gauches républicaines (radicales ou socialistes) à des droites (monarchistes ou bonapartistes) qui contestent ce régime.

Pen à la duplicité de Gaston Defferre suscitant la liste protofrontiste "Marseille Sécurité" lors de l'élection municipale marseillaise de 1983, en passant par l'instauration du scrutin proportionnel pour les élections législatives de 1986 afin d'avoir un groupe FN à l'Assemblée, de nombreux indices témoignent de ce que le PS a espéré profiter de la renaissance de l'extrême droite. Dès juin 1984, Pierre Bérégovoy n'avait-il pas déclaré :

"On a tout intérêt à pousser le Front national, il rend la droite inéligible. C'est la chance historique des socialistes" ?

L'ambiguïté de la notion de front républicain tient à ce qu'elle mobilise l'imaginaire des "valeurs de la République", c'est-à-dire un référent d'ordre moral, là où en réalité les positions adoptées sont ajustées aux intérêts politiques de ceux qui les prennent. Ceux-ci sont de deux ordres : le strict bénéfice électoral, d'une part ; les enjeux internes des formations, d'autre part. Il s'agit donc d'une équation complexe, qui prend en compte le rapport de forces électoral, le mode de scrutin, le positionnement à l'intérieur du parti... Ainsi seulement peut-on comprendre comment M. Juppé peut, en 1983, approuver l'alliance entre le RPR et le FN à Dreux lors de l'élection municipale partielle ; en 1990, exclure, en tant que secrétaire général du RPR, M. Alain Carignon qui avait appelé à voter socialiste au second tour de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne ; après 2011 et jusqu'en 2014, refuser le front républicain qui est un piège tendu à la droite ; enfin, lors de l'élection législative partielle du Doubs en février 2015, appeler à voter socialiste au second tour.

On pourrait multiplier les exemples. A gauche, il semble que plus un acteur politique se situe de manière critique par rapport à la majorité socialiste, moins l'appel au front républicain aille de soi. Ainsi, M. Jean-Luc Mélenchon et le Parti de gauche refusèrent d'appeler à voter en faveur de l'UMP lors de la législative partielle de l'Aube en janvier 2015 — mais le PCF invita à contrer le FN. Localement, plusieurs candidats socialistes refusèrent de suivre les consignes nationales d'appel au vote UMP, à l'image de Mme Catherine Arkilovitch (à Carpentras en 2012) et de Mme Sylvie Houssin (dans l'Oise en 2013), arguant que leurs adversaires UMP n'étaient pas plus républicains que les candidats frontistes.

Avec le poids accru du FN à partir de 2010, la mécanique du scrutin majoritaire à deux tours se voit perturbée par l'existence de trois grandes forces électorales : on assiste alors à une distorsion de la représentation politique, de faibles variations dans le score du FN pouvant conduire à des modifications radicales du résultat électoral. A partir de 2011 et sous l'impulsion de M. Nicolas Sarkozy, la ligne officielle de l'UMP consiste à refuser toute consigne de vote en faveur du PS comme toute alliance avec le FN (c'est le fameux "ni-ni"). Le débat revient dès les cantonales de 2011, quand ce dernier est présent au second tour en situation de duel dans trois cent quatre-vingt-quatorze cantons. Il ne l'emporte toutefois que dans deux (Carpentras-Nord et Brignoles, dont l'élection est finalement annulée), et ce malgré le refus d'un front républicain par l'UMP.

Le plus surprenant n'est pas que des discussions aient lieu sur l'attitude stratégique à adopter face au FN, mais la manière dont le "Front républicain" — avec un F majuscule — s'est imposé comme mythe de la vie politique. Chaque fois qu'il revient sur la scène politique, il est fait référence, plus ou moins ouvertement, à une forme d'âge d'or durant lequel il aurait prévalu alors qu'en réalité il n'a jamais existé. On peut, tout au plus, constater l'existence, et la consolidation après 1998, d'une forme de "cordon sanitaire" qui exclut les alliances explicites avec l'extrême droite — même s'il a connu ici ou là certains accros.

Sans doute l'épisode du 21 avril 2002 — la gauche avait dû se résoudre à appeler à voter pour M. Jacques Chirac — a-t-il largement forgé cette mythologie. Le président sortant, et réélu, est devenu l'icône de la défense de la République, un peu malgré lui : contrairement à certaines réécritures de l'histoire, on ne peut considérer qu'il fut toujours aussi intransigeant. Il a béni l'alliance de Dreux en 1983, laissé faire des alliances locales entre le RPR et le FN en 1985 puis en 1988, validé l'exclusion de M. Carignon en 1990. Il est vrai qu'il joua un rôle déterminant au moment des régionales de 1998 en s'opposant aux alliances de "troisième tour" avec le FN pour l'élection des présidents de région. En tout cas, le 21 avril a permis à M. Chirac d'engranger tous les bénéfices, électoraux comme symboliques, d'un front républicain qui a fait l'unanimité à gauche (à l'exception de *Lutte ouvrière*), sans que cela lui coûte rien : il n'en tira en effet aucune conséquence politique.

Si mythe il y a, que signifie-t-il ? Pour Claude Lévi-Strauss, le mythe relève de la logique intellectuelle du "bricolage". C'est le

"résultat d'un jeu qui consiste à s'arranger avec les "moyens du bord", à se débrouiller, sans plan ni modèle conscient, avec ce qui peut tomber sous la main pour construire un édifice ⁵".

Selon l'anthropologue, il permet de donner sens au monde, et représente un appui pour l'action. Le mythe du front républicain permet d'éclairer des situations politiques chaotiques, face auxquelles il n'existe bien souvent aucune bonne solution pour les acteurs impliqués. Il permet en outre de justifier des revirements politiques, au nom de l'impératif supérieur de la lutte contre le FN. Pour celui qui le mobilise, il offre l'occasion de se placer automatiquement dans le camp du bien, de la République et de ses valeurs, sans avoir à préciser ce que signifient concrètement ces référents, puisqu'il est entendu que l'extrême droite n'en relève pas.

Porosité des électorats

Rien ne permet d'établir — ni d'ailleurs de réfuter — l'efficacité électorale de la stratégie de ce front républicain. Comme l'ont montré Jérôme Fourquet et Damien Philippot ⁶, lors des cantonales de 2011, le FN progresse au second tour autant face à la droite que face à la gauche. Des candidats frontistes sont battus sans front républicain, d'autres sont élus malgré lui. Ainsi, aux dernières élections municipales, le retrait de la candidate socialiste, Mme Elsa Di Méo, n'empêche pas M. David Rachline (FN) d'être élu à Fréjus. A l'inverse, bien que le candidat frontiste, M. Philippe Lottiaux, soit arrivé en tête au premier tour à Avignon, l'absence de front républicain n'empêche pas la gauche de remporter la mairie. En fait, les consignes de vote ne sont guère suivies par des électeurs largement défiants à l'égard du personnel politique et des partis. Et chaque configuration est spécifique.

L'analyse détaillée des reports de voix, dans les cas où le FN parvient au second tour, montre en tout cas une certaine porosité entre son électorat et celui de l'UMP — dans le cas de la partielle du Doubs, en février dernier, on peut estimer qu'un électeur UMP sur deux environ s'est reporté sur le FN au second tour ⁷ (un quart a choisi le candidat socialiste ; le dernier quart s'est abstenu, a voté blanc ou

⁵ Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, cité par Charles Delattre dans *Manuel de mythologie grecque*, Bréal, Paris, 2005.

⁶ Jérôme Fourquet et Damien Philippot, "2007-2011 : le retour du Front national" (PDF), *IFOP Focus*, n° 41, Paris, août 2011.

⁷ Cf. "UMP, PS, abstentionnistes : qui s'est reporté sur le Front national au second tour de la législative partielle du Doubs ?", Slate.fr, 13 février 2015.

nul). Loin d'une frontière étanche entre les électeurs du front républicain et ceux du FN, on assiste au contraire à la fusion, relative mais bien avancée, des électors de droite et d'extrême droite. De son côté, l'électorat de gauche est souvent dubitatif face à ceux qui, après avoir dénoncé la *lepénisation* de l'UMP, appellent leurs ouailles à soutenir les uns contre les autres. Dans ces conditions, à qui pourrait bien s'adresser une consigne de front républicain ?

Au fond, le débat traduit aussi l'ambivalence de la situation du FN dans le champ politique français : à la fois central et marginal, *insider et outsider*. Il reflète aussi les ambiguïtés du recours au vocable "République", qui est à la fois camp (ceux qui sont pour, ceux qui sont contre) et champ (donc cadre des affrontements), et ne peut être une cause à défendre qu'à condition de se voir doté d'un contenu précis et explicite. Mais celui-ci peut-il vraiment être partagé de l'extrême gauche à l'UMP ?

Joël Gombin

Politiste, université de Picardie Jules-Verne et Observatoire des radicalités politiques - Fondation Jean-Jaurès, coauteur de l'ouvrage *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française* (sous la dir. de Pascal Delwit), Editions de l'université de Bruxelles, 2012.

En perspective

- ▶ **Et cette fois encore, le piège du vote utile ?** > Serge Halimi, avril 2017 - La perception de la nature profondément antidémocratique des institutions françaises et européennes gagne les esprits. Mais la traduction en termes électoraux de cette conscience nouvelle risque d'être dévoyée par le piège d'un "vote utile"...
- ▶ **Citoyenneté, un mot galvaudé, des espoirs intacts** > Allan Popelard, septembre 2012 - Extraordinaire conquête dans un XVIIIe siècle monarchique, la démocratie ressemble à un monument inachevé dont l'architecte aurait disparu. La représentation politique tourne à vide, l'abstention aux élections (...)
- ▶ **Éloge de la révolution** > Philippe Lafosse, février 2001 - Le 26 janvier 2001, Armand Gatti a eu soixante-dix-sept ans. Dramaturge, poète, metteur en scène, cinéaste, scénariste, ce témoin infatigable de l'époque contemporaine, dont toute l'œuvre est un appel à la (...)